

# BAC PROFESSIONNEL : Aménagement et Finition du Bâtiment

## PRESENTATION DE LA FORMATION

Le titulaire de ce bac pro intervient sur des chantiers, dans le cadre de travaux neufs ou de rénovation de bâtiments, pour la mise en œuvre de différents ouvrages de partition intérieure des locaux (cloisons, plafonds), la pose de revêtements (murs, sols) et l'application de produits de finition à l'extérieur et à l'intérieur (plâtre, peinture...).

Ses fonctions portent sur la réalisation et la conduite des travaux. Il veille notamment à la continuité du chantier et au respect des délais. Sous la responsabilité du chef d'entreprise ou du conducteur de travaux, il mène son intervention en s'appuyant sur les études techniques réalisées par l'entreprise.

## DEBOUCHES :

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS.

**Poursuite d'études conditionnelle**

## EXEMPLE (S) DE METIERS(S) :

- ✓ carreleur(euse)-mosaïste
- ✓ façadier(ière)
- ✓ peintre en bâtiment
- ✓ plâtrier(ière)
- ✓ solier(ière)-moquettiste
- ✓ staffeur(euse)-ornemaniste

## RECRUTEMENT

Classe de troisième du collège

Elèves titulaires de certains CAP du même secteur.

## DUREE DE LA FORMATION

Elle se déroule sur trois années (2 ans pour les titulaires d'un CAP) au lycée avec des périodes d'alternance en entreprise

## VALIDATION

Baccalauréat Professionnel (Bac Pro)

Aménagement et Finition du Bâtiment

